

Le 9 avril 1791 à Nogent-le-Rotrou.

Dans sa délibération du Samedi 9 avril 1791, la municipalité décidait de faire dire une messe en hommage à Mirabeau en la collégiale Saint Jean le jeudi 14 avril suivant :

« Ce Jourd'hui neuf avril mil Sept cent Quatre Vingt onze Dans l'Assemblée du conseil municipal de la ville de Nogent le Rotrou. les officiers municipaux vivement touchés de la mort de M. de Mirabeau estiment que les sublimes travaux Dont la nation [ un mot rayé illisible ] lui est redevable sont des motifs puissants pour déterminer la mp.<sup>te</sup> à faire célébrer en [ un mot rayé illisible ] mémoire de ce regenerateur la liberté Française un service accompagné de la plus grande pompe en consequence ont arrêté d'inviter M. M. les membres du directoire et du tribunal a se trouver à cette Ceremonie que l'esprit du plus pur civisme et de gratitude leur a inspirés, la quelle sera célébrée Jeudy. prochain neuf heures du matin en l'église de S.<sup>t</sup> Jean, et ont les officiers municipaux arrêté qu'expédition du Present sera adressé a M.M. du Directoire et du tribunal dont acte : un mot rayé nul.

Baudouin baugars PNion P.<sup>re</sup> Lequette // J. Crochard

P.<sup>r</sup> de la Ce maire

Vasseur

Fauveau

S.<sup>tr</sup> »<sup>1</sup>

---

<sup>1</sup> Archives municipales de Nogent-le-Rotrou, 1D1, feuillets 98 et 99.